

Droits de l'enfant bafoués, réagissons !

Mobilisation le 20 Novembre 2017 A 13 H 00 PALAIS RUSCA NICE

Pour la reconnaissance de l'universalité et l'indivisibilité des droits

L'obsession économique du gouvernement et des départements dégrade les champs de la protection sociale, notamment celle de l'Enfance en touchant aux moyens et aux conditions d'accueil des personnes en difficulté et signe une volonté de renoncer aux valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

De 2002 à 2016, une série de lois généreuses a été votée, qui n'a pas pu résister à l'épreuve du libéralisme. Ces lois répondent à des impératifs économiques, alors qu'en France : un enfant sur cinq est pauvre, un jeune SDF sur trois est un sortant de l'Aide sociale, un enfant sur deux logé par le Samu social souffre de malnutrition, le nombre d'enfants placés augmente comme augmente le nombre d'expulsions locatives qui envoient à la rue près de 40.000 familles par an. (Comité des droits de l'enfant de l'ONU janvier 2016)

La loi du 5 mars 2007 met en place un système de tri, par un simple subterfuge linguistique : « enfant en risque » ou « enfant en danger » pour déterminer l'autorité et les modalités de protection (judiciaire, administrative) ; tentative habille visant à écarter les juges des enfants autant que possible du champ de la Protection de l'Enfance. On passe du registre de l'opposabilité des droits à celui de l'offre et la demande. Une loi qui servira de marche pied à la réforme de l'ordonnance 45.

Le projet SERAFIN sur la tarification à l'activité pousse les associations en charge du handicap à se « spécialiser » dans les champs les plus lucratifs, en dehors de toute optique éducative et thérapeutique laissant sur le carreau les autres enfants.

L'arrivée sur le territoire des mineurs isolés non accompagnés (MNA) met au grand jour le délitement de notre système de protection. Les MNA font l'objet d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics lesquels - si la mission d'accueil et de protection demeure la façade - s'organisent de manière à faire le tri parmi eux, quand ils ne sont pas déclarés clairement indésirables : « étrangers donc délinquants ! » ils relèveraient donc du financement de l'Etat.

Contraint d'assurer leur prise en charge, certains départements usent encore de prétextes inacceptables pour se dérober à leur mission : prix de journées réduits au motif que les besoins de ces jeunes seraient moins importants ; offres de service minimal, voire discriminatoires par rapport aux jeunes autochtones (pour certains, c'est seulement "le gîte et le couvert") ; d'autres, délibérément ignorés, errent dans les rues.

Aujourd'hui l'expression sociale est étouffée alors que les besoins sociaux ne cessent d'augmenter. L'obsession budgétaire vide chaque jour l'accompagnement social de son sens premier. C'est la notion de contrôle social qui prend le pas sur la notion d'aide, en dépit des droits fondamentaux.

Parce que, depuis toujours, nous travaillons ensemble, parents et enfants des quartiers, associations, citoyens, services, nous savons que, ce n'est pas ce qui se voit qui compte, mais ce qui au jour le jour, tout doucement, avance pour vivre ensemble dans une société plus juste et plus solidaire.

Le 20 Novembre prochain, journée internationale des droits de l'enfant sera pour nous : associations, organisations syndicales, collectifs, travailleurs sociaux, ou simples citoyens, l'occasion de dénoncer toutes ces politiques préjudiciables aux droits de l'enfant.

Ensemble pour refuser :

- La casse de la protection de l'enfance et la paupérisation des conditions d'accueil et de travail.
- La maltraitance de tous les mineurs et la mise en concurrence inhumaine et scandaleuse des publics
- La souffrance des enfants et des professionnels qui ne peuvent plus répondre aux besoins des enfants
- Le refoulement irrégulier des mineurs étrangers à la frontière au mépris de la loi.

Solidarité Migrants - Collectif 06 : *ATTAC France – Citoyens solidaires 06 – Défends Ta Citoyenneté – FSU 06 - Ligue des Droits de l'Homme Paca (LDH) - Mouvement de la Paix - MRAP 06 – CLAJ-Planning Familial 06 - RESF 06 - Roya Citoyenne – Syndicat des Avocats de France (SAF) – SUD Santé Sociaux FEAM – Union Syndicale Solidaires 06- Avec le soutien de : Alternatives et Autogestion – Ensemble ! 06, Europe Ecologie Les Verts 06, La France Insoumise 06, NPA 06, Parti de Gauche 06, Tous citoyens*